

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Communautaire du Grand Dole

**Séance du jeudi 6 juillet 2023**  
Saint-Aubin - 18H30

Président : Monsieur Jean-Pascal FICHERE  
Secrétaire de séance : Monsieur Alain DIEBOLT

Nombre de conseillers en exercice : 84  
Nombre de conseillers titulaires ou suppléants présents : 62  
Nombre de procurations : 15  
Nombre de votants : 77  
Date de la convocation : 29 juin 2023  
Date de publication : 13 juillet 2023

### **Conseillers présents**

FICHERE Jean-Pascal	BERNARDIN Daniel	BREMOND Gabriel
MICHAUD Dominique	CHEVAUX Bruno	RIOTTE Christine
BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire	ROBERT Jean-Claude	CHAPIN Jean-Paul
DAUBIGNEY Jean-Michel	LACROIX Olivier	JEANNEROD Georges
JEANNET Nathalie	GINDRE Denis	DIEBOLT Alain
MEUGIN Olivier	VERNE Pierre	PANNAUX Joël
GUERRIN Bernard	CHAUCHEFOIN Gérard	HENRY Micheline
SOLDAVINI Grégory	CHAUTARD Christophe	GUIBELIN Hervé
FERNOUX-COUTENET Gérard	CHAMPANHET Stéphane	MILLIER Cyril
LEFEVRE Jean-Philippe	CUINET Jean-Pierre	VIVERGE Patrick
GAUTHRAY-GUYENET Thierry	DEMORTIER-BLANC Catherine	DAVID Françoise
ROY Jean-Yves	DOUZENEL Alexandre	LABOUROT Céline
CROISERAT Jean-Luc	DRAY Frédérique	GRUET Olivier
GUIBELIN Marie-Rose	GERMOND Daniel	SANCEY Pascal
HOFFMANN Maurice	GIROD Isabelle	PERNOUX Annie
LEPETZ Joëlle	GOMET Nicolas	CALLEGHER Aline
MANGIN Isabelle	HERRMANN Nadine	LEGRAND Jean-Luc
RYAT Thomas	JARROT-MERMET Laëtitia	LAGNIEN Jacques
STOLZ Julien	MARCHAND Sylvette	
THEVENIN Hélène	PRAT Hervé	
TRONCIN Dominique	REBILLARD Jean-Michel	

### **Conseillers suppléés**

BLANCHET Philippe suppléé par STEFANUTTI David  
JACQUOT Patrick suppléé par KEDZIORA Sandrine

### **Conseillers absents ayant donné procuration**

MONNERET Christophe donne procuration à DAUBIGNEY Jean-Michel  
GAGNOUX Jean-Baptiste donne procuration à FICHERE Jean-Pascal  
PECHINOT Jacques donne procuration à MANGIN Isabelle  
MATHIOT Agnès donne procuration à GINDRE Denis  
ANTOINE Patricia donne procuration à BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire  
BERTHAUD Mathieu donne procuration à CHAMPANHET Stéphane  
DELAINE Isabelle donne procuration à MARCHAND Sylvette  
GRUET Justine donne procuration à DRAY Frédérique  
HAMDAOUI Ako donne procuration à HERRMANN Nadine  
JABOVISTE Philippe donne procuration à REBILLARD Jean-Michel  
MBITEL Mohamed donne procuration à DEMORTIER-BLANC Catherine  
MIRAT Maryline donne procuration à CUINET Jean-Pierre  
NONNOTTE-BOUTON Catherine donne procuration à JEANNET Nathalie  
ROCHE Paul donne procuration à GIROD Isabelle  
RIGAUD Fabien donne procuration à CALLEGHER Aline

### **Conseillers absents non suppléés et non représentés**

CALINON Séverine	MATHEZ Christian	GINET Gérard
BONIN Jean-Luc	SAGET Emmanuel	JEANNEAUX Cyriel
PAUVRET Emeric		

**Objet : Entrée au capital de la Communauté de Communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura – SPL Grand Dole Développement 39**

Rapporteur : Monsieur Jean-Pascal FICHERE

La SPL Grand Dole Développement 39 a été créée en avril 2016 par la Communauté d'Agglomération du Grand Dole et la Ville de Dole pour accompagner ses collectivités membres dans des opérations d'aménagement et de construction. Cette forme de société, à capital public, n'a vocation à intervenir que pour ses actionnaires. Du fait de son statut juridique, la SPL ne peut donc travailler que pour ses collectivités membres.

En application des dispositions réglementaires applicables aux SPL, toute cession d'action à un nouvel actionnaire public est soumise à l'agrément du Conseil d'Administration de la société mais doit également être autorisée par les assemblées délibérantes des collectivités actionnaires qui cèdent des actions.

La SPL Grand Dole Développement 39 sollicite en ce sens la Communauté d'Agglomération du Grand Dole pour l'entrée au capital de la Communauté de Communes d'Arbois Poligny Salins Cœur du Jura.

En effet, la Communauté de Communes, porteuse de plusieurs projets d'aménagement, a sollicité son entrée au capital de la SPL et a délibéré sur le principe en Conseil Communautaire le 16 mai 2023. Une seconde délibération sera prise prochainement pour l'acquisition auprès de chacune des deux collectivités actionnaires (la Communauté d'Agglomération du Grand Dole et la Ville de Dole) d'une action d'une valeur nominale de 100 € chacune, soit l'acquisition de deux actions au total.

Conformément aux statuts, le Conseil d'Administration de la SPL a donné son agrément le 6 juin 2023.

Suite à cette nouvelle entrée au capital social de la société, la nouvelle répartition du capital social serait la suivante :

<b>Actionnaires</b>	<b>Montant souscrit</b>	<b>Nombre d'actions détenues</b>
Communauté d'Agglomération du Grand Dole	274 700 €	2 747
Ville de Dole	274 700 €	2 747
Commune de Champvans	200 €	2
Commune de Saint-Aubin	200 €	2
Communauté de Communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura	200 €	2
<b>TOTAL</b>	<b>550 000 €</b>	<b>5 500</b>

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
APRES EN AVOIR DELIBERE,

**DECIDE :**

- **DE PRENDRE ACTE** de l'entrée au capital de la SPL Grand Dole Développement 39 de la Communauté de Communes d'Arbois Poligny Salins Cœur du Jura,
- **D'AUTORISER** la vente d'une action (valeur nominale de 100 €) à la Communauté de Communes d'Arbois Poligny Salins Cœur du Jura,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer toute pièce administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

SCRUTIN

POUR : 77

ABSTENTION(S) : 0

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 15 PROCURATION(S)

*Fait à Saint-Aubin, le 6 juillet 2023.  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Président,*

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- SPL Grand Dole Développement 39
- Communauté de Communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura

*Jean-Pascal FICHÈRE.*

